

Questions orales

taux de chômage chez les jeunes a diminué de deux points pendant la même période.

Nous tenons nos engagements en matière de création d'emplois. Si la députée rentre dans sa circonscription et examine la situation, elle constatera que le taux de chômage y a diminué de 3,1 p. 100 au cours des 11 derniers mois. Il est maintenant inférieur à 9 p. 100. C'est ça la véritable création d'emplois.

[Français]

Mme Francine Lalonde (Mercier, BQ): Monsieur le Président, je suis certaine que le ministre du Développement des ressources humaines n'est pas heureux qu'il reste 1 364 000 chômeurs sans compter tous ceux qui cherchent des emplois et qui ne sont pas déclarés comme chômeurs.

• (1425)

Le ministre reconnaît-il que s'il avait voulu poser un seul geste concret pour aider à créer des emplois, il aurait dû réduire dès septembre les cotisations d'assurance-chômage, alors qu'il savait, lui, que la caisse affichait alors un total dix fois plus important que celui qu'il voulait au moment où il s'était engagé à réduire les cotisations d'assurance-chômage: 2,7 milliards par rapport à 240 millions?

Ces nouveaux emplois, ce sont les jeunes qui en auraient été les premiers bénéficiaires.

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre du Développement des ressources humaines et ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, Lib.): Monsieur le Président, le fait est que, le 1^{er} janvier, le taux de cotisation de l'assurance-chômage sera ramené à 3 \$ par tranche de 100 \$ de gains assurables. Nous avons déjà pris la mesure à laquelle nous nous étions engagés dans le dernier budget, et les cotisations diminuent.

La députée, même si elle gonfle certains chiffres, doit admettre que, à la fin de cette année, le déficit cumulatif de l'assurance-chômage sera encore supérieur à 3 milliards de dollars. Tant que nous n'aurons pas réduit ce déficit, qui hypothèque notre économie, nous ne serons pas en mesure d'apporter des changements. Quand viendra le moment du prochain budget, je suis sûr que nous serons à même de faire un rapport plus favorable et de donner une meilleure analyse. D'ici là, nous devons faire en sorte que ce déficit de 3 milliards disparaisse.

* * *

LE GOUVERNEMENT DU CANADA

M. Elwin Hermanson (Kindersley—Lloydminster, Réf.): Monsieur le Président, le livre rouge promettait notamment plus de transparence au gouvernement. Je n'ai pas lu tout le livre dans les moindres détails, mais je ne pense pas qu'il s'agissait de communiquer clandestinement les documents du gouvernement.

Aujourd'hui, le livre orange du ministre de l'Industrie vient rejoindre le rapport sur la TPS, le livre vert sur le développement des ressources humaines, le plan d'action du ministre de la Justice concernant la réglementation des armes à feu et le livre

blanc sur la défense. Tous ces documents ont été communiqués fort commodément aux médias avant d'être officiellement rendus publics. Le complet mépris que le gouvernement affiche pour le Parlement renforce nos craintes à l'égard de l'arrogance libérale.

Ma question s'adresse à la vice-première ministre. Pourquoi le gouvernement manifeste-t-il un tel dédain pour la Chambre des communes et que fera-t-il pour mettre le holà à ces fuites?

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à assurer au député que c'est parce que je voulais présenter le prochain document dans notre série de documents sur l'économie que j'ai décidé de le présenter cet après-midi à la Chambre des communes, comme je le ferai immédiatement après la période des questions.

Je tiens d'ailleurs à ce que le député sache que rien, dans le Règlement ou ailleurs, n'oblige à présenter ces documents à la Chambre. Nous serons cependant très intéressés à l'entendre exprimer son appui pour un plan qui devrait nous aider à bâtir une économie plus innovatrice.

M. Elwin Hermanson (Kindersley—Lloydminster, Réf.): Monsieur le Président, le gouvernement n'a absolument pas compris ce que je voulais dire.

Le problème, c'est que des fuites se produisent en nombre sans précédent. Les communications de documents aux médias doivent figurer en tête de tous les plans de communications du gouvernement. Le gouvernement fait des fuites comme une couche mal ajustée. Il tourne la Chambre des communes en dérision avec chaque document qu'il produit. Tandis qu'on fait jurer le secret aux députés de l'opposition qu'on enferme lors de huis-clos dans les ministères, des doreurs d'image libéraux s'abattent sur les médias comme des sauterelles.

Ma question complémentaire s'adresse à la vice-première ministre. Ces fuites font-elles partie d'une stratégie de communications mûrement réfléchie de la part du gouvernement?

L'hon. John Manley (ministre de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une certaine expérience pour ce qui est d'ajuster les couches. Dans ma famille, nous avons toujours préféré les couches réutilisables aux couches jetables.

Je l'assure au député, nous trouverions très inquiétant que l'on divulgue de l'information qui pourrait avoir une incidence sur les marchés ou qui pourrait par inadvertance ou indirectement permettre à quelqu'un de s'enrichir. Dans le cas de l'information que j'ai vue publiée parce que ces documents étaient entrés dans le domaine public, il n'arrivera rien de tel.

Je tiens à l'assurer que nous attachons une grande importance à la participation des députés au débat que susciteront les propositions énoncées dans notre plan d'action.

M. Elwin Hermanson (Kindersley—Lloydminster, Réf.): Monsieur le Président, je pourrais citer des cas lorsque les libéraux siégeaient de ce côté-ci de la Chambre et où ils blâmaient le gouvernement pour des fuites. Ils favorisent plus de fuites qui sont bien pires que celles qu'a faites le gouvernement précédent.